

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

DLP 11-2-03002338

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°36 du 14 novembre 2002 – 1 page

Céréales : Pucerons vecteurs de la JNO

La surveillance doit être maintenue car certaines parcelles dépassent le seuil de traitement.

COLZA

Stade : 5 (B5) à 10 feuilles (B10).

Désherbage de rattrapage

Dans les parcelles où les ravenelles sont en forte population, le traitement de rattrapage avec du CENT 7 peut être effectué dès que les conditions climatiques le permettent.

CEREALES

Stade : Semis à tallage.

Limaces

Surveillez les parcelles sensibles jusqu'au stade deux feuilles : restez vigilants pour les semis tardifs.

Désherbage de post levée précoce

Ce type de désherbage présente les avantages suivants :

- coût relativement faible
- adventices jeunes donc plus sensibles aux herbicides
- élimination précoce de la concurrence
- possibilité de rattrapage en cas d'échec

Pucerons

Les conditions climatiques du début de semaine ont favorisé l'activité des pucerons.

Parmi les parcelles observées, certaines atteignent ou dépassent le seuil d'intervention (fixé à 10% de pieds porteurs de pucerons).

N'oubliez pas de vérifier régulièrement la présence de pucerons dans les parcelles où vous êtes déjà intervenus.

Comptages effectués les 12 et 13 novembre

Lieu	Stade	% pieds porteurs
Tréteau	tallage	38 %
Gennetines	2 f	4 %
Souvigny	tallage	10 %
Loriges	3 f	15 %
Pouzy Mézangy	4 f	8 %
Domérat	tallage	6 %
St Victor	4 f	8 %
St Victor	3 f	4 %
Etroussat	2 f	28 %
Bourbon	tallage	4 %
Jenzat	2 f	3 %

Effectuez un comptage dans les parcelles (non traitées Gaucho) ayant atteint le stade 1 feuille et intervenez si plus de 10% des pieds sont porteurs d'au moins un puceron.

L'observation est plus facile lors d'une après midi ensoleillée.

Cicadelles

Continuez à surveiller attentivement les parcelles bien exposées dans les sols argilo-calcaires.

Prochain bulletin le 28 novembre

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél. 04.73.42.14.83
Fax 04.73.42.16.76
www.srpv-auvergne.com

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur gérant :
D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n°2315AD
ISSN n°1254.6372

Tarifs : Courrier : 55 €
Fax : 50 €
Internet : 45 €

